

Démarche

demarche.numerique.gouv.fr

: ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS

AGREES DU JURA POUR LA FONCTION PUBLIQUE

: Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Décret nº 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires. Attention ! Ce formulaire ne peut être rempli que pour une inscription sur la liste des médecins agréés du département du Jura Date limite de demande d'inscription : Passé ce délai, aucune candidature ne pourra être étudiée. **CONDITIONS POUR ETRE MEDECIN AGREE** Vous pouvez demander l'agrément à condition d'avoir exercer au moins un an dans le département. Les médecins agréés donnent des avis d'aptitude à la fonction publique ou pour l'entrée dans certaines formations (études d'infirmiers...) et effectuent des expertises ou des contre-visites à la demande de l'Administration. Ils peuvent siéger au conseil médical. Nom d'exercice: Nom de jeune fille: Prénom: Numéro Ameli:

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES E Numéro RPPS :	
Date de naissance :	
Cette demande est : Précisez Renouvellement si vous êtes déjà inscrit sur la liste	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible une première demande	
un renouvellement	
Je suis spécialisé en : Plusieurs choix possibles	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques	
Anesthésie réanimation	
☐ Biologie Médicale	
Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009)	
Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04)	
Chirurgie générale	
Chirurgie infantile	
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	
Chirurgie orthopédique et traumatologie	
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire	
Chirurgie urologique	
Chirurgie vasculaire	
Chirurgie viscérale et digestive	
Gériatrie (arrêté du 21/02/04)	
Réanimation médicale (arrêté du 20/06/02)	
Dermatologie et vénéréologie	
Endocrinologie, diabète, maladies métaboliques (arrêté du 02/07/2008 – BO n° 30 du 24/07/20	08)
Gastro-entérologie et Hépatologie	
Génétique médicale	
Gynécologie médicale	
Gynécologie obstétrique	
Hématologie (avec les 2 options : Maladies du sang, Onco-hématologie)	

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DU JURA POUR LA F
Médecine interne
Médecine nucléaire
Médecine physique et réadaptation
Médecine du travail
☐ Néphrologie
☐ Neurochirurgie
☐ Neurologie
Oncologie (avec les 3 options : médicale, radiothérapie, Oncohématologie)
☐ Ophtalmologie
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
☐ Pédiatrie
☐ Pneumologie
☐ Psychiatrie
Radiodiagnostic et imagerie médicale
Rhumatologie
Santé publique et médecine sociale
☐ Stomatologie
☐ Autre
Je demande à figurer sur la liste des médecins agréés pour la spécialité suivante : un choix possible
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques
Anesthésie réanimation
☐ Biologie Médicale
Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009)
Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04)
Chirurgie générale
Chirurgie infantile
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
Chirurgie orthopédique et traumatologie
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
Chirurgie urologique
Chirurgie vasculaire

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DU JURA POUR LA F
Chirurgie viscérale et digestive
Gériatrie (arrêté du 21/02/04)
Réanimation médicale (arrêté du 20/06/02)
Dermatologie et vénéréologie
Endocrinologie, diabète, maladies métaboliques (arrêté du 02/07/2008 – BO n° 30 du 24/07/2008)
Gastro-entérologie et Hépatologie
Génétique médicale
☐ Gynécologie médicale
Gynécologie obstétrique
Hématologie (avec les 2 options : Maladies du sang, Onco-hématologie)
Médecine générale
Médecine interne
Médecine nucléaire
Médecine physique et réadaptation
Médecine du travail
☐ Néphrologie
☐ Neurochirurgie
☐ Neurologie
Oncologie (avec les 3 options : médicale, radiothérapie, Oncohématologie)
☐ Ophtalmologie
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
☐ Pédiatrie
☐ Pneumologie
☐ Psychiatrie
Radiodiagnostic et imagerie médicale
Rhumatologie
Santé publique et médecine sociale
☐ Stomatologie
☐ Autre
Si autre spécialité, précisez :

Adresse professionnelle n° 1 à laquelle vous exercez ou exercerez en tant que médecin agréé :

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DU JURA POUR LA F L'article 1er du décret n°46-442 du 14 mars 1986 précité prévoit que les médecins généralistes ne peuvent être agréés

L'article 1er du décret n°46-442 du 14 mars 1986 précité prévoit que les médecins généralistes ne peuvent être agréés qu'à la condition d'avoir exercé au moins un an dans le département pour lequel la liste de médecins agréés est constituée.

N° et nom de voie :
Code postal :
Commune:
Adresse professionnelle n° 2 à laquelle vous exercez ou exercez en tant que médecin agréé : L'article 1er du décret n°46-442 du 14 mars 1986 précité prévoit que les médecins généralistes ne peuvent être agréés qu'à la condition d'avoir exercé au moins un an dans le département pour lequel la liste de médecins agréés est constituée.
N° et nom de voie :
Code postal :
Commune:
Téléphone
N° de téléphone professionnel :
Courriel
Courriel professionnel:
Engagement : en cochant cette case j'accepte de figurer sur la liste des médecins agréés pour une durée de 3 ans à partir de la date de l'arrêté préfectoral départemental qui me désignera Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Engagement : en cochant la case, il faut avoir exercer au moins un an dans le département d'exercice, critère nécessaire pour être agréé sur le fondement de l'article 1er du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 (décret consultable librement sur le site www.legifrance.gouv.fr) susmentionné et demande au Préfet du Jura de bénéficier de cet agrément. Cochez la mention applicable Oui
□ Non